

Résolution présentée par la délégation de la

France

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne l'amélioration de la santé mentale dans le secteur de l'éducation

L'Assemblée Générale,

Préoccupée par le nombre d'étudiant.e.s souffrant de troubles psychologiques liés au système scolaire, que ce soit en France avec un jeune sur 2, selon l'étude Ipsos-FondaMental de 2020, en République Tchèque, en Corée du Sud, en Chine et dans tant d'autres pays,

Rappelant que, d'après la loi française du 11 février 2005, les troubles psychiques peuvent être la cause d'une situation de handicap, et que ceux-ci sont encore trop méconnus ou ignorés,

Précisant qu'en décembre 2020, selon l'Office national d'informations sur les enseignements et les professions, parmi les jeunes Français de 18 à 24 ans, 32% étaient atteints d'un trouble de santé mentale, dont 40% vivent avec un trouble anxieux et 21% rapportent des symptômes de troubles dépressifs, que près d'un jeune sur 2 ne sait pas qui consulter et que le suicide est la deuxième cause de mortalité chez cette catégorie de personnes,

Considérant que les établissements d'accompagnement psychiatrique existants ne devraient être utilisés qu'en dernier recours,

Motivée par l'idée de vouloir aider tous ces jeunes à poursuivre leur scolarité de manière régulière, sans qu'elle ne gâche le reste de leur vie en les empêchant de trouver du travail dans le futur,

Remarquant que les étudiants des pays scandinaves rencontrent moins de problèmes psychologiques car ils sont bien moins exposés à la pression scolaire, notamment grâce à des journées plus courtes, des notes sans valeur certificatives, moins de travail à domicile,

Décide dans un premier temps de suggérer aux Etats de financer les accompagnements psychiatriques aux étudiants touchés par un trouble causé par l'école;

- de généraliser le modèle scolaire scandinave;
- d'augmenter la sensibilité du corps enseignant et des élèves pour pouvoir agir dès les premiers signes pour éviter le plus de cas de déscolarisation possible.

Le texte français fait foi